



Jean-Pierre Gauffre,

né le 27 décembre 1957 à Langres (Haute-Marne), est un journaliste, chroniqueur et humoriste français. Après des études au Centre de Formation des Journalistes (CFJ), il entame une carrière de journaliste, essentiellement à la radio. Auteur et comédien, il donne quelques représentations au sein de la troupe des chansonniers du théâtre des Deux Ânes, à Paris.

En 1986, il est grand reporter à Europe 1.

De 1986 à 1987, journaliste à l'Express

En parallèle, de 1986 à 1993 il fait des chroniques sur Radio classique.

De 1992 à 1996, chroniqueur à « Ainsi font, font, font » sur France 2.

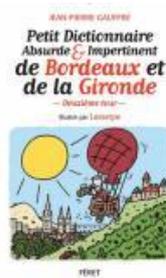
En 1996, il quitte Paris et le monde du spectacle pour s'installer en Gironde, où il reprend son métier d'origine en créant « *Le Journal du Médoc* » — hebdomadaire local d'informations générales — dont il sera jusqu'en octobre 2009, le rédacteur en chef.



Mais il garde avant tout un pied dans le monde de l'humour à travers ses chroniques radiophoniques, « *C'est lui qui le dit* » sur France Bleu Gironde (depuis 2002), et surtout « *Il était une mauvaise foi* » sur France Info, quotidienne déjantée depuis l'été 2008, devenue, en 2012, « *Il s'est levé du mauvais pied* ».

Parfois acerbe, parfois coquin, parfois cinglant, parfois gentil, mais toujours ironique, Jean-Pierre Gauffre épingle l'actu à 8h10 du lundi au vendredi.

Jean-Pierre Gauffre est l'auteur de sept ouvrages humoristiques en collaboration avec le caricaturiste et portraitiste Patrice Ricord ainsi que de la série des petits dictionnaires absurdes et impertinents.



150 définitions toutes plus acerbes les unes que les autres.

« *Député(e)* : représentant d'une circonscription, démocratiquement élu par le peuple. Du moins, la partie du peuple qui s'est déplacée le jour du vote ».

Jean-Pierre Gauffre est venu très récemment à Soulac nous offrir sa dernière pièce de théâtre, qui fleure bon l'actualité : « *Le Candidat* ». Elle retrace les mésaventures d'un homme politique victime d'un accident de la route et qui doit justifier de ses actes et de ses choix devant les instances divines.